

# L'AGEFI

QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

L'Allemagne survole l'UE  
Berlin annonce un excédent budgétaire de 24 milliards

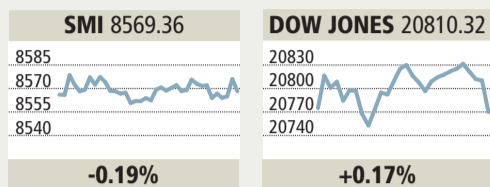
PAGE 19

ram  
ACTIVE INVESTMENTS

www.ram-ai.com



JA-PP/JOURNAL — CASE POSTALE 61 — CH-1026 ECHANDENS-DENDES



LE GROUPE IMPLERIA BRILLANT SUR UN AN

## Tous les chiffres sont en hausse

PAGE 5

SARTUS CAPITAL DANS LA GESTION D'ACTIFS  
Nouveaux recrutements à Genève

PAGE 3

LE GROUPE ALPIQ ET SA DIVERSIFICATION  
Contrat de 86 millions en Italie

PAGE 6

ABIONIC BASÉ AU BIOPÔLE D'EPALINGES  
Le démarrage à l'international

PAGE 6

CHEMCHINA ET L'ACQUISITION DE SYNGENTA  
Sixième prolongation de l'offre

PAGE 6

LE GROUPE BELL DANS LES PRODUITS CARNÉS  
Loin de la médiane consensuelle

PAGE 5

SAINT-GOBAIN À L'OCCASION DES RÉSULTATS  
Stratégie confirmée sur Sika

PAGE 22

EDMOND DE ROTHSCHILD SUR LE BIG DATA  
Opportunités trans-sectorielles

PAGE 11

## Production de whisky dans la Vallée de Joux



DOMINIQUE BONNY ET BILL MUIRHEAD. Adeptes de la distillation de gentiane et Ecosais installé dans la région parmi les sept personnes à l'origine du projet.

Le monde des affaires et l'horlogerie ont mené Bill Muirhead dans la Vallée de Joux. Il n'a plus voulu en repartir. Mais il a tenu à y amener un goût d'Écosse avec le whisky. Avec plusieurs de ses amis, ils se sont associés avec Dominique Bonny pour se lancer dans l'aventure. Ce dernier avait déjà l'expérience de la distillation de la gentiane et une formation spécifique à Changins. Après des voyages initiatiques et deux cuvées d'essai, l'équipe a commencé à commercialiser son whisky «Isle of Joux» en 2014. Tandis que son quatrième cru pourra sortir du fût cet été après cinq années d'attente.

Si la production de whisky en Suisse n'est pas une première, les sept passionnés ont tenu à créer un goût original. Ils veulent aussi maintenir un processus entièrement local à toutes les étapes. Une collaboration est en réflexion avec la brasserie Docteur Gabs, basée à Savigny (Vaud), pour l'amont de la production. Le défi est maintenant de répondre à une demande qui dépasse largement le nombre de bouteilles actuelles.

Bill Muirhead estime qu'il pourrait en vendre dix fois plus. A travers son réseau dans l'horlogerie, il voit de l'intérêt du côté de Hong Kong par exemple. Une réflexion est en cours pour répondre à cette demande sans perdre en qualité. **PAGE 22**

# Le crédit à la consommation vise de nouveaux développements

CEMBRA MB. Issu du conglomérat US GE et coté à Zurich depuis trois ans avec augmentation de valeur de plus de 60%.

PIOTR KACZOR

Coté à Zurich depuis un peu plus de trois ans, scindé du géant américain GE Capital sous la direction opérationnelle de Robert Oudmayer, Cembra Money Bank est leader du crédit à la consommation en Suisse et sa valeur a augmenté de 63% depuis le IPO.

Le titre a encore progressé de 4,5% hier suite à la publication des résultats annuels et l'ajustement annoncé de la politique de dividende. Le conseil a en effet décidé d'attribuer aux action-

naires ou à de futures acquisitions le capital excédentaire au-delà d'un ratio de fonds propres durs CET1 de 20% des actifs pondérés du risque.

Ce qui s'est traduit s'agissant de 2016 par un dividende spécial de 1 franc par action en plus du dividende normal rehaussé à 3,45 francs. Soit un rendement très attractif de 5,6%.

Cette évolution est assez conforme au positionnement lors du IPO, la banque se profilant d'emblée comme une valeur financière de substance. Positionnement d'ailleurs conditionné

par l'exposition à un marché suisse saturé.

C'est ce modèle qui a sans doute encouragé CS Group à élaborer son propre schéma de cotation, actuellement en réserve, pour sa banque universelle suisse. A noter s'agissant de Cembra MB que le crédit personnel est en recul en Suisse, accentué l'an dernier par un plafonnement réglementaire des taux d'intérêt. Ce que l'enseigne a pu compenser en grande partie par un bond des affaires de cartes de crédit, dominées il est vrai par le partenariat avec Migros renouvelé en novembre der-

nier pour cinq ans. Et par un bond de 11% du résultat des affaires de commissions et honoraires.

Prudent en matière d'acquisitions, Cembra MB a annoncé la semaine dernière la reprise de Swissbilling, entreprise lausannoise de paiements en ligne sur facture.

«Un petit diamant dont nous ferons une grande parure», a précisé hier le président exécutif avec enthousiasme. Compte tenu de la qualité de la plateforme technologique acquise et des possibilités de diversification qui en résultent. **PAGE 3**

## Année plus ardue en réassurance non vie

SWISS RE. Bonne performance annuelle. Pools de risque attractifs à long terme si la discipline est maintenue.

Le groupe zurichois de réassurance Swiss Re a communiqué hier une performance annuelle qualifiée de bonne. Avec solvabilité économique élevée conduisant à une hausse de dividende et à un nouveau programme d'acquisition d'actions propres sous certaines conditions.

En tant qu'expert en matière de risque, Swiss Re est bien positionné dans les années à venir pour investir dans des pools... de risque.

Les fondamentaux sont attractifs à long terme dans les différents secteurs où opère le réassureur. Pour autant qu'il demeure discipliné et surmonte sans grandes

difficultés une cyclicité et une volatilité inévitables. Avec une bonne systématique de différenciation.

Les affaires de réassurance non-vie restent difficiles. Swiss Re prévoit cette année des ratios combinés respectifs d'environ 100% et 103% pour ses unités réassurance dommages, RC, accidents et Corporate Solutions.

La diversification géographique et des affaires relève d'une discipline dans la souscription de risque; d'où une baisse de volume de primes renouvelées en réassurance non-vie en particulier. La qualité du portefeuille d'affaires est ainsi préservée. **PAGE 4**

## L'environnement de l'arbitrage évolue

DROIT CIVIL. Les places de Genève et Zurich sont sous pression d'une concurrence venant même d'Asie.

Genève et Zurich figurent parmi les leaders dans l'arbitrage international, en concurrence notamment avec Paris et Londres. En Asie, Singapour, Hong Kong et Kuala Lumpur se dotent de centres d'arbitrage pour essayer d'attirer les affaires dans leur périmètre. Avec des bâtiments dédiés flamboyants neufs parfois, dont la Suisse n'ose même pas rêver. Les séances d'arbitrage ont lieu ici dans les hôtels et chez les avocats.

Les études anglo-saxonnes, historiquement présentes en Suisse pour le règlement des différends à l'OMC, s'installent à Genève et acquièrent des parts d'un marché



THOMAS LEGLER. Spécialisé en arbitrage à l'étude Pestalozzi.

qui représenterait quelques centaines de millions de francs par an. White & Case, Orrick et Charles Russels Speechlys ont récemment ouvert des filiales à Genève. **PAGE 6**

ÉDITORIAL NICOLETTE DE JONCAIRE

## Le groupe Glencore démontre sa pérennité

L'optimisme d'Ivan Glasenberg à la conférence de presse d'hier était presque contagieux. Force est d'admettre qu'il y a quelques raisons. Glencore renoue avec les bénéfices et son endettement a fortement décliné, rejoignant des niveaux compatibles avec ceux des autres géants miniers. Après avoir frôlé le désastre, Glencore commence à démontrer sa capacité de survie. Pour ses investisseurs, le retour des dividendes doit être un soulagement. A noter toutefois que les marges sont en dents de scie, contrairement à celles des maisons de négoce. Ce qui prouve, s'il en était encore besoin, que nous avons bien à faire à une entreprise minière et industrielle, non à un trader.

Ce n'est pas tout. A des lieues de la morosité ambiante vis-à-vis du climat poli-

tique international, Ivan Glasenberg est positif. Il n'a d'ailleurs peut-être pas tort. La confiance dans les équilibres fondamentaux des matières premières peut se justifier. Le Brexit n'a aucun effet sur la demande de matières premières, le Royaume Uni étant largement désindustrialisé.

L'élection de Donald Trump devrait déboucher sur des investissements de l'ordre du trillion de dollars en infrastructures, dont une proportion non négligeable en achats de produits de base largement importés. Quant à la demande chinoise en métaux industriels, elle continue de représenter la moitié des volumes mondiaux et d'augmenter (de 15% pour le cuivre et de 11% pour le nickel en 2016). Côté offre, il fallait s'y attendre avec la chute des cours, les investissements se

font tarir et les capacités rétrécissent. D'un plus haut en 2012 à 71 milliards de dollars, les dépenses en capital sur les mines de cuivre ont chuté à 25 milliards en 2016. Les vieux gisements au bord de la fermeture se comptent par dizaines, leur production ne sera pas compensée par les nouvelles exploitations. D'autant que les tensions sociales et politiques se

multiplient pour entraver les exportations. Comme en Indonésie où Freeport a invoqué la «force majeure» sur les exportations de cuivre, au Chili, où la plus grande mine de cuivre du monde (celle de BHP Billiton à Escondida) est paralysée par une grève. Ou encore aux Philippines, où le gouvernement a menacé de fermer une douzaine de mines de nickel. ■

Genève **LINDEGGER** OPTIQUE maîtres opticiens **www.lindegger-optic.ch**





**SYNGENTA: ChemChina prolonge son offre de reprise une sixième fois**

ChemChina a prolongé une sixième fois son offre de rachat sur l'agrochimiste bâlois Syngenta, avec un nouveau délai au 28 avril contre le 2 mars auparavant. Les termes de l'opération demeurent inchangés, précise le groupe chinois. Comme indiqué précédemment, des extensions interviendront jusqu'à ce que toutes les conditions nécessaires au succès de l'opération soient remplies, notamment l'accord des autorités compétentes. Jusqu'au 21 février, environ 19.557.444 actions ordinaires ont été rachetées. Début février, le directeur général (CEO) de Syngenta Erik Fyrwald s'est montré optimiste quant à la réalisation de la transaction avec ChemChina. «Je suis très confiant que toutes les autorités de surveillance donneront leur aval», a-t-il déclaré à AWP.

**DORMAKABA: reprise de Mechanical-Security finalisée**

Dormakaba a finalisé le 22 février le rachat de Mechanical-Security, une filiale de Stanley Black & Decker. Le spécialiste de la sécurisation d'accès pourra ainsi renforcer sa position sur l'important marché américain et élargir son portefeuille, a annoncé le groupe hier. Cette acquisition permettra à Dormakaba d'intégrer le «top 3» aux Etats-Unis et de fournir à ce dernier toute sa gamme de garnitures de portes et de systèmes de contrôle d'accès. L'opération avait été annoncée fin décembre. L'investissement de 725 millions de dollars avait été applaudi par les analystes, qui ont souligné la logique industrielle derrière cette reprise. La transaction permettra aussi d'améliorer la rentabilité du groupe basé à Rümlang. Une amélioration de la marge opérationnelle brute (Ebitda) interviendra à l'horizon 2019/20.

**DIPHARMA: évaluation du Disanit**

Dipharma a obtenu une approbation européenne pour évaluer son générique expérimental contre la tyrosinémie héréditaire de type 1, le Disanit (nitisonone), en vue d'une homologation sur le Vieux continent. Le laboratoire tessinois prévoit par ailleurs de déposer une requête similaire devant l'Agence sanitaire américaine (FDA).

**NOVARTIS: statut d'examen pour Zykadia**

L'agence américaine des médicaments (FDA) a accordé le statut d'examen prioritaire au médicament Zykadia de Novartis pour le traitement du cancer des poumons non à petites cellules avec la mutation ALK positif, a annoncé hier le groupe pharmaceutique bâlois. La FDA devrait rendre sa décision dans six mois au lieu de dix pour un examen standard.

**ALPIQ: commande en Italie pour 86,5 millions d'euros**

Le groupe énergétique Alpiq a décroché un contrat de 86,5 millions d'euros pour construire la technique ferroviaire sur la nouvelle ligne ferroviaire à grande vitesse Milan-Gênes, a-t-il annoncé hier. Pour la société lausannoise, ce projet permet «de renforcer son positionnement stratégique de prestataire international de solutions pour la technique des transports». La nouvelle ligne ferroviaire de 53 km doit entrer en service en 2021. La commande d'Alpiq comprend les caténaires, les lignes à haute tension et d'alimentation, les sous-stations, les installations auxiliaires et les systèmes de télésurveillance, a précisé le groupe dans un communiqué. Pour Alpiq, ce segment d'activité constitue «un domaine stratégique en pleine croissance».

## Abionic démarre à l'international

**SANTÉ.** La société d'Epalinges signe un contrat de distribution pour sa plate-forme de diagnostic médical.

Abionic SA, basée au biopôle d'Epalinges a signé un contrat de distribution exclusif au Royaume-Uni et en Irlande avec l'entreprise Captium Ltd. Abionic a choisi de démarrer son internationalisation dans ces deux pays où les patients souffrant d'allergies sont particulièrement mal diagnostiqués. Grâce à l'abioSCOPE, l'important prélèvement sanguin veineux nécessaire aux analyses en laboratoire est remplacé par une simple goutte de sang prélevé au bout du doigt, amenant un résultat de qualité en quelques minutes dans le cabinet médical ou à la pharmacie. Cette plateforme de diagnostic médical, qui porte sur

les nanoparticules, a été développée au sein de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL). Captium est spécialisée dans la distribution d'appareils médicaux liés aux allergies. «Nous avons identifié Captium comme un distributeur-clé qui entretient d'étroites relations avec la plupart des leaders d'opinion et en particulier avec les allergologues à travers tout le Royaume-Uni et l'Irlande. Notre présence contribuera à renforcer la crédibilité de notre abioSCOPE, ainsi que notre stratégie de commercialisation à l'international.» a déclaré Dr. Nicolas Durand, fondateur et CEO d'Abionic. ■

**BEXIO: ronde de financement de 7,5 millions de francs**

La startup Bexio a bouclé une nouvelle ronde de financement qui lui a permis de récolter 7,5 millions de francs auprès d'importants investisseurs, a-t-elle indiqué hier. Le principal bailleur de fonds est Swisscom Ventures. Bexio offre des solutions de logiciels commerciaux basées sur le nuage (cloud) et destinées aux petites et moyennes entreprises. L'argent récolté va lui permettre d'accélérer sa croissance. L'entreprise a récemment repris Elohna, une société qui est spécialisée dans la tenue de comptabilité basée sur le nuage pour les PME suisses.

**TUI: ouverture d'une nouvelle agence numérique**

La filiale suisse du groupe touristique allemand TUI étend sa présence. Une agence numérique a été ouverte à Genève, la seconde en Suisse romande, a indiqué hier l'entreprise. Le client pourra directement utiliser un écran tactile ou des tablettes. Les discussions avec les conseillers sont toutefois maintenues. Ces derniers mois, plusieurs sites avaient été fermés, dont trois au total en Suisse romande. — (ats)

**MIGROS: lancement d'une chaîne de magasins de vélo**

Migros s'attaque au marché de la petite reine. Le numéro un du commerce de détail en Suisse va lancer une chaîne de commerces spécialisés dans le vélo. Un premier magasin Bike World ouvrira ses portes à Volketswil (ZH) la semaine prochaine. Deux autres suivront à Muri (BE) et Winterthur (ZH), a indiqué le groupe hier. Les passionnés de vélo y trouveront des cycles de nombreuses marques, des articles textiles et des accessoires, ainsi qu'un atelier intégré où ils pourront faire réparer leurs deux-roues ou les faire modifier à leur guise. Migros espère étendre son projet à toute la Suisse ces cinq prochaines années. — (ats)

**SWISS: pas de liaison avec Istanbul cet été**

Swiss ne reliera pas non plus cet été Istanbul. Après plusieurs attaques terroristes et la tentative de coup d'Etat manquée l'été dernier, la compagnie aérienne contrôlée par le géant allemand Lufthansa avait retiré fin juillet dernier la métropole turque de son horaire d'hiver 2016/2017. Selon son calendrier de l'époque, Swiss prévoyait toutefois de réintégrer Istanbul dans son horaire d'été. La compagnie, qui a publié hier sa nouvelle offre estivale, a finalement renoncé, a indiqué à l'ats un porte-parole. Swiss explique cette décision par une demande en recul et la dégradation massive de la situation en matière de sécurité. A cela s'ajoute la forte croissance de la compagnie semi-étatique Turkish Airlines, qui a entraîné des surcapacités et une forte baisse des prix sur la ligne Zurich-Istanbul. La compagnie aérienne à la croix blanche laisse toutefois ouvert un possible retour. Swiss réévalue en permanence ses destinations sur la base de leur potentiel et des conditions de marché. — (ats)

## Le Swiss made sous pression

**ARBITRAGE COMMERCIAL.** De nouvelles missions s'ouvrent aux avocats en Suisse face à une vive concurrence globale.

Genève et Zurich figurent au sommet des places d'arbitrage international, en concurrence notamment avec Paris et Londres. En Asie, Singapour, Hong Kong et Kuala Lumpur se dotent de centres d'arbitrage pour essayer d'attirer les affaires dans leur giron, parfois avec des bâtiments flamboyants neufs dont la Suisse n'ose même pas rêver pour son arbitrage -qui se déroule traditionnellement dans les hôtels de luxe et chez les avocats. Les études d'avocats anglo-saxonnes, historiquement présentes en Suisse pour le règlement des différends à l'OMC, s'installent à Genève et acquièrent des parts d'un marché, qui représenterait quelques centaines de millions de francs par an. Ainsi, par exemple White & Case, Orrick et Charles Russels Speechlys ont récemment ouvert des bureaux à Genève.

Sur environ 12.000 avocats en Suisse, on estime que quelques centaines seulement seraient actifs dans ce domaine très prisé. A Genève, une douzaine, selon les rankings de Chambers and Partners et Legal500.

Thomas Legler est associé spécialisé en arbitrage au sein d'une des plus anciennes études d'avocats en Suisse. Basée à Genève et à Zurich, l'étude Pestalozzi comprend une vingtaine d'avocats spécialisés en arbitrage. Me Legler répond aux questions de *L'Agefi*.

**Genève et Zurich comptent parmi les plus importantes places d'arbitrage international. Connait-on l'impact de cette spécialité sur l'économie suisse?**

Cette évaluation est en cours. A l'occasion d'un avant-projet de révision de la loi fédérale sur le droit international privé, l'Office fédéral de la justice a mandaté une haute école, la ZHAW (Zürcher Hochschule für angewandte Wissenschaften), afin d'estimer l'impact économique des arbitrages internationaux ayant lieu en Suisse. Le résultat sera présenté à l'Office fédéral de la justice début mars, avec une communication publique ultérieure.

**En tant que spécialiste de l'arbitrage avec 25 ans d'expérience, quelle est votre estimation de l'impact économique de cette pratique en Suisse?**

Je ne souhaite pas anticiper les résultats de l'étude confiée à la

ZHAW à laquelle j'ai contribué pour ce qui est des arbitrages en propriété intellectuelle. L'estimation des retombées s'est révélée être plutôt complexe. De manière générale, en font partie notamment les honoraires des avocats, fixés généralement selon un tarif horaire, les honoraires des arbitres et les frais des institutions arbitrales, calculés en fonction des valeurs en litige. S'y ajoutent les chiffres d'affaires des hôtels, qui accueillent souvent les audiences arbitrales, qui peuvent durer plusieurs jours, les nuitées des équipes sur place, ainsi que d'autres retombées indirectes y compris un effet de promotion pour la Suisse comme place d'affaires polyvalente et efficace.

**Face aux études d'avocats à Genève actives dans l'arbitrage, quelles sont les nouvelles formes de concurrence?**

Un des objectifs du législateur suisse est de promouvoir et préserver l'arbitrage en Suisse face à une concurrence internationale qui s'intensifie. A Genève, nous observons l'implantation, certes discrète, d'importantes études anglo-saxonnes. Nous considérons toutefois cette concurrence comme saine et stimulante. En Asie, on a également remarqué le potentiel de l'arbitrage. Dans ces pays, les autorités se donnent les moyens de leur ambition en investissant dans des locaux impressionnants dédiés à l'arbitrage, comme récemment à Kuala Lumpur. La Swiss Chambers Arbitration Institution (SCAI), qui réunit les Chambres de commerce suisses autour d'un seul règlement d'arbitrage, les Swiss Rules, a bien compris les enjeux et essaie de promouvoir davantage l'application du droit suisse et des clauses arbitrales avec siège en Suisse, éléments indispensables dans ce contexte. Ainsi, la SCAI a récemment participé au World Litigation Forum à Dubai et fera la promotion des Swiss Rules lors d'une conférence en mars à Paris.

**En Suisse, combien d'avocats ont fait de l'arbitrage leur spécialité?**

Sur environ 12.000 avocats en Suisse, on estime que quelques centaines sont régulièrement actifs dans ce domaine très prisé. Les rankings de Chambers and Partners et Legal500 pour la Suisse révèlent qu'une douzaine d'études genevoises sont très actives. Par ailleurs, on constate

également une augmentation du nombre de boutique firms comprenant un plutôt petit nombre d'avocats très expérimentés en arbitrage. Ces petites structures essaient ainsi de minimiser le problème des conflits d'intérêts, qui préoccupent les grands cabinets lorsque les avocats interviennent comme arbitres.

**Quels sont les atouts que la place suisse peut et doit faire valoir?**

Puisque la procédure d'arbitrage n'est valable que dans un rapport contractuel, il faudrait que les acteurs commerciaux utilisent des clauses arbitrales prévoyant un siège en Suisse et, si possible, l'application du droit suisse. Le droit suisse est généralement perçu comme un droit flexible et neutre dans le monde économique, ce qui est un grand avantage. De plus, nous avons un excellent système judiciaire, qui encadre l'arbitrage et assure aux utilisateurs certaines garanties procédurales, sans pour autant trop d'ingérences, vu le caractère indépendant de l'arbitrage. Comparé à certains autres pays, on peut assurément conclure que la Suisse dispose d'un système d'arbitrage rapide et efficace.

**Quels sont les secteurs qui ont le plus recours à l'arbitrage?**

Les affaires ayant trait aux matières premières, le négoce, le transport maritime, la construction, le sport, la pharma/biotechnologie, les télécommunications, les fusions/acquisitions occupent une position prépondérante dans l'arbitrage. Il s'agit souvent de contrats ou de projets importants avec des sommes considérables en jeu.

**Quid du règlement des différends au sein de l'OMC ou de l'OMPI à Genève?**

Pour ce qui est de l'Organisation Mondiale du Commerce, il s'agit d'un arbitrage institutionnel très particulier auquel les avocats suisses participent rarement. Ces dossiers complexes sont plutôt gérés par les plus grands cabinets mondiaux, souvent d'origine américaine. En ce qui concerne l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, elle dispose d'un excellent Centre d'arbitrage et de médiation à Genève, qui gère des arbitrages auxquels les avocats suisses ont sans autre accès.

**Y a-t-il des domaines qui pourraient apporter de nouvelles opportunités à l'arbitrage suisse?**

Il est probable que le secteur financier et bancaire, jusqu'à présent plutôt hésitant à l'utilisation de l'arbitrage, s'intéressera à l'avenir davantage à ce mode de résolution des litiges. J'ai récemment eu une expérience dans ce domaine en tant que conseil d'un client non européen contre une banque suisse. Un récent rapport de la Chambre de commerce internationale (CCI) a par ailleurs mis en lumière cette tendance. Dans un autre domaine, où de nombreuses entreprises suisses sont des leaders, on constate également un intérêt grandissant pour l'arbitrage: il s'agit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies, où l'on préfère pouvoir choisir des arbitres avec une expérience spécifique en la matière. Enfin, il convient de relever que les Swiss Rules - et d'autres règlements d'arbitrage qui les ont suivies - prévoient une procédure accélérée avec un arbitre unique pour des montants litigieux jusqu'à un million de francs suisses, ce qui peut tout particulièrement offrir aux petites et moyennes entreprises une alternative intéressante par rapport à la voie judiciaire.

**Un cas comme l'arbitrage désavoué de Bernard Tapie et du Crédit Lyonnais, sous l'égide de Christine Lagarde, pourrait-il avoir lieu en Suisse?**

Rien n'est impossible mais il s'agit là d'un cas heureusement très rare. Comme mentionné, les arbitrages se déroulant en Suisse ne sont pas déconnectés du système judiciaire - même pénal, le cas échéant. Il convient de relever dans ce contexte qu'en Suisse, le Tribunal fédéral (TF) garde le contrôle final, même s'il ne s'agit pas d'un appel au sens classique. En effet, une sentence arbitrale peut faire l'objet d'une procédure auprès du TF, lequel peut l'annuler pour des raisons importantes, notamment en cas de violation du droit d'être entendu. Dans la pratique, environ 95% des demandes en annulation sont toutefois rejetées par le TF, ce qui est un signe de l'excellente qualité et du bon fonctionnement du système arbitral suisse.